

Évaluation de départ A2 papier

Procédure d'évaluation

L'évaluation se déroule en situation de conduite hors et en circulation à l'aide d'un véhicule moto-école pour une durée d'environ 55 minutes, il permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite motocyclette.

Ce test n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel, il pourra être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra d'organiser un calendrier de formation avec l'école de conduite.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires en suivant les prescriptions du GFA.

Elle se décompose en 11 rubriques détaillées comme suit.

Détail des compétences évaluées

Questions/exercices	Critères évalués
1. Renseignements d'ordre Général	Identité, âge, résidence, n° téléphone, niveau scolaire, profession, nationalité, test de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.
2. Expérience de la conduite	Permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
3. Connaissances théoriques sur un véhicule	Questionnaire sur 4 thèmes techniques (direction guidon, fourche, boîte de vitesses, embrayage, freinage). 3 questions par thème pour une série de 12 questions.

4. Attitudes à l'égard de l'apprentissage et la sécurité	Entretien sur la hiérarchisation des attitudes à l'égard des aspects techniques et réglementaires de la conduite et de l'adaptation au contexte et au partage de l'espace routier. Repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite par choix et motivation interne ou par motivation externe et nécessité.
5. Habileté	3 exercices hors circulation : a. Installation au poste de conduite en autonomie. b. 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. c. Equilibre uniquement après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le guidon.
6. Compréhension et mémoire	Vérifier la compréhension avec les exercices concernant les habiletés lors des explications ou démonstrations. Vérifier la mémoire en citant dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.
7. Perception	Vérifier en circulation à allure normale, en ville et/ou sur route la trajectoire, l'observation, l'orientation et le regard pendant environ 15 à 20 minutes. L'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois), en utilisant les clignotants. L'élève est invité à regarder loin devant lui et à observer à gauche et à droite, à tenir compte de la signalisation et des autres usagers.
8. Emotivité	Les réactions émotives (paroles et gestes divers), les crispations gestuelles sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation.
9. Résultat	Le résultat numérique de l'évaluation sera reporté sur les 2 exemplaires papiers.
10. Proposition	Une proposition écrite sera suggérée par l'enseignant à l'élève. Après accord de celui-ci une proposition finale sera retenue.
11. Signatures	Après accord les différentes parties signent la fiche d'évaluation en datant celle-ci. (obligation de signature des parents/tuteurs pour les élèves mineurs).

EVOLUTION
PERMIS